



« SÉGUR INFO »

Edito du Maire

Bulletin Municipal - Octobre 2017 - N° 11



Séguroises, Ségurois, j'ouvre cet édit du n°11 de notre journal « **Séгур Info** » par une très bonne nouvelle pour notre village qui a été inspecté par la commission qualité du label « **Les Plus Beaux Villages de France** » suite à laquelle **nous conservons notre label pour six années.**



Une importante préparation de dossier, la visite du bourg et plus de 200 photos, traduisent ce résultat avec des remarques inscrites dans le feuillet intérieur de notre journal.

C'est une grande satisfaction et je remercie les acteurs qui m'ont accompagné sur ce dossier.

Nous devons tous être fiers de ce label attribué à 154 villages au niveau national.

Merci aux propriétaires qui assurent l'entretien et embellissent leur maison par le fleurissement et la végétalisation maîtrisée qui apportent une réelle plus-value à notre site.

La période estivale a retenu toute notre attention au regard des caprices de la météo qui n'ont malgré tout pas trop déstabilisé la réussite des activités programmées.

Je salue et félicite tous les bénévoles pour leur investissement et leur sens de la collectivité.

Je veux partager avec vous les découvertes désagréables de l'état des boiseries de notre église.

Dans le journal, des photos témoignent de la destruction du plancher du cœur en totalité par le champignon « **Mérule** », y compris la charpente de la sacristie et les planchers des deux autels latéraux, ce qui implique des travaux de réfection supplémentaires sur ce chantier. L'incidence budgétaire affecte la réfection du crépi et le badigeon intérieur qui sont de ce fait reportés à une date ultérieure non définie.

Je tiens également à vous transmettre ma vive inquiétude sur la pérennité de notre épicerie suite à une étude rapide qui laisse apparaître le nombre insuffisant de clients de notre village.

Le fait de ne pas participer à la vie économique de ce lieu, alors que les gérants veulent continuer, m'interroge sur le bien-fondé de l'investissement accordé à cette boutique rendant un énorme service (pas de loyer).

Je vous demande un effort sérieux de solidarité pour que vive notre unique épicerie.

Je confirme également tout le travail administratif et juridique entrepris pour le cimetière.

Merci de bien se conformer aux affichages et aux différents courriers de cette première phase importante d'un dossier étalé sur quatre ans. (Merci à l'équipe en charge de ce dossier important).

La participation à la cérémonie du 11 Novembre dans chaque ville et village est un moment de rassemblement du souvenir et la commémoration de tous les morts pour la France.

C'est le moment également de se retrouver autour d'un « Pot Républicain » offert par la municipalité pour échanger et tout simplement se retrouver. Venez nombreux. Merci.

Je souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de Noël. Nous nous retrouverons pour les vœux et pour le repas des seniors, ainsi que pour les cadeaux offerts à nos plus de 75 ans d'âge.

Merci pour votre confiance.

Pierre-Louis PUYRENIER

TRAVAUX REALISES

Réfection des bordures de trottoirs

L'entreprise de maçonnerie Jean-Francis LACOUR de Troche a procédé à la réfection des bordures en ciment (trottoirs) du Pont Saint-Laurent et du Pont Notre Dame.

Pour des raisons de sécurité et d'esthétique, il était nécessaire de faire effectuer ces travaux.

Montant des travaux TTC = 817,11 €

Habillage du garage agricole

Il ne vous a pas échappé que le garage de M. MAGNOUX avait été recouvert par des bâches représentant des cartes postales de SÉGUR autrefois, ce qui lui confère une tout autre image car il est aujourd'hui apprécié par les promeneurs qui n'hésitent pas à s'attarder sur le lieu et à le photographier.

La fabrication de ces bâches s'élève à 1 300 € TTC, entièrement approuvée et financée par la Communauté de communes.

Ces bâches ont été mises en place par Le Maire, Pierre-Louis PUYGRENIER et par le 3^e adjoint, Philippe ECREPONT.

Il était important de valoriser ce site, compte tenu de l'inspection programmée relative au maintien du label « Plus Beaux Villages de France ».



AVANT →

↓
APRES



DOSSIERS ET TRAVAUX EN COURS

Nouvel adressage

Comme nous vous l'avons indiqué, il est devenu urgent d'attribuer à chaque habitation un numéro se rapportant à une adresse physique qui ne soit pas seulement un lieu-dit, ceci pour des raisons de sécurité afin de permettre aux secours une géolocalisation précise, mais aussi pour faciliter le travail des facteurs remplaçants et des livreurs.

Un fichier est en cours de mise à jour des nouvelles adresses, il servira également à l'identification des habitations pour la connexion de la fibre optique pour les transmissions haut débit, bientôt dans notre commune.

Restauration de l'église Saint-Léger

Compte tenu de leur état de délabrement avancé, la charpente et la toiture du chœur de l'église, la charpente et le plafond de la sacristie, le plancher du chœur ainsi que celui des deux chapelles latérales vont être entièrement restaurés (les travaux sont en cours).

Le plancher du chœur, entièrement détruit par le champignon « Mérule », a fait l'objet d'un démontage total (plancher et poutres). Une chape en ciment a été coulée et sera recouverte d'un plancher bois à l'identique (cette tranche de travaux va être subventionnée à 65 % par le Conseil Départemental de la Corrèze).

Les travaux de toiture se poursuivent, les abat-sons ont été entièrement refaits.

Le lot maçonnerie (crépi extérieur) n'a pas pu être réalisé dans cette phase de travaux, compte tenu de l'importance du chantier cité ci-dessus non décelable à l'étude préalable.

Le crépi extérieur et la peinture intérieure seront réalisés lors d'une prochaine tranche de travaux.

Le mécénat populaire en relation avec la Fondation du Patrimoine est toujours ouvert. Nous remercions les personnes qui ont déjà participé et devant l'importance des travaux, **nous encourageons vivement les personnes qui ne se sont pas encore manifestées à le faire.**

Pour tous renseignements, veuillez contacter la Mairie au 05 55 73 53 21.



Photo 1 : Couverture avec double couche de volige en peuplier.

Photo 2 : Etat de la charpente de la sacristie.



Photo 3 : Abat-sons entièrement restaurés.

Photo 4 : Démolition du sol du chœur de l'église

Photo 5 : Sol du chœur de l'église en cours de réfection totale.

Elagage

Les propriétaires riverains des routes départementales ont été informés par courrier du Conseil Départemental sur la nécessité de procéder à l'élagage des bois empiétant ou surplombant le domaine public.

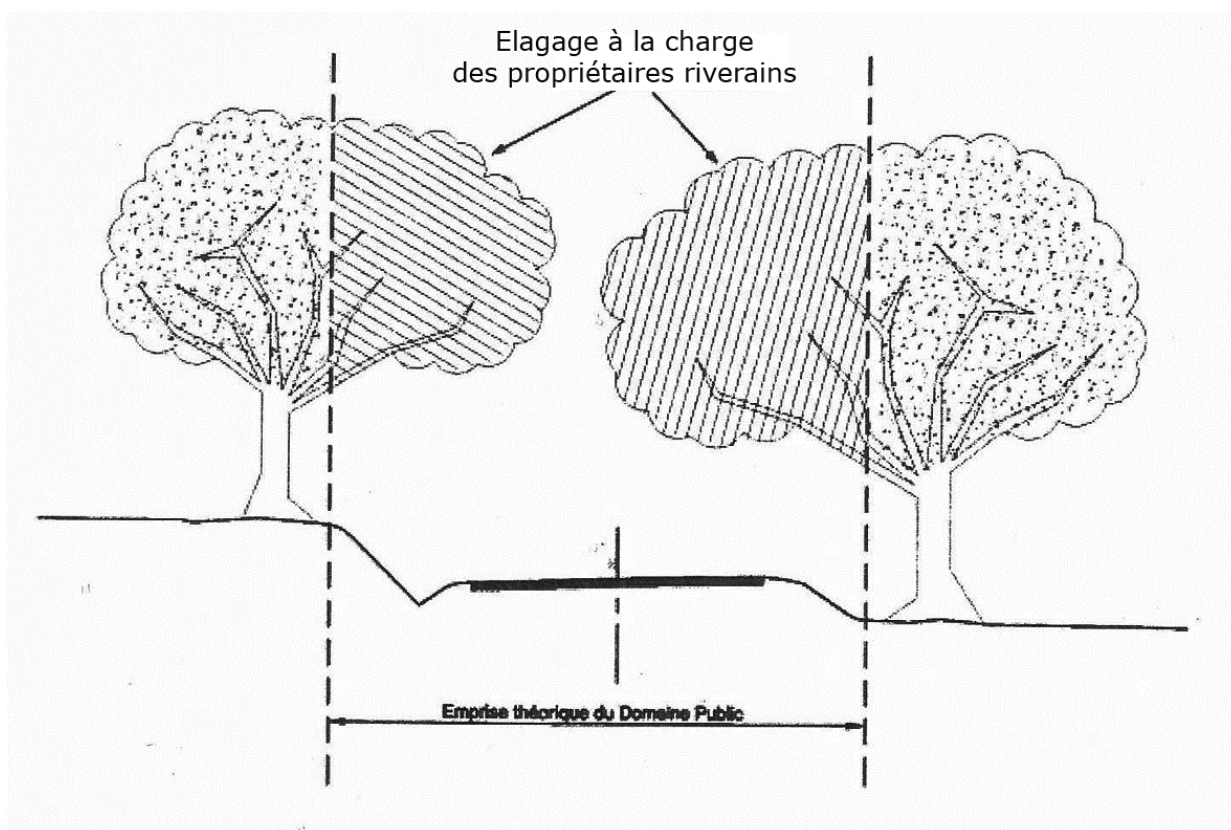
Cette campagne de sensibilisation rappelle à chacun la nécessité de cette intervention afin d'augmenter la longévité des chaussées et d'améliorer les conditions de circulation.

Cet élagage est également nécessaire dans la perspective des travaux de déploiement et d'exploitation du futur réseau très haut débit dont le tracé cheminera en partie sur les infrastructures aériennes de télécommunications existantes.

Nous attirons également l'attention des propriétaires riverains des routes communales car ils sont également concernés par l'élagage.

Afin de vous accompagner dans ces travaux d'élagage, sachez que Monsieur le Maire est en négociation avec une société spécialisée qui peut vous être proposée au meilleur prix.

Vous trouverez ci-dessous le schéma d'élagage à la charge des propriétaires riverains tel qu'il est demandé par le Département.



Aménagement du cimetière communal

Dans le cadre de l'aménagement du cimetière communal, comme nous vous l'avons déjà indiqué, nous sommes sur ce dossier en collaboration avec une société spécialisée. Soyez attentifs aux informations communiquées sur la fiche jointe « **OPERATION DE REHABILITATION DU CIMETIERE COMMUNAL** » ainsi qu'à celles affichées sur le panneau situé à l'entrée du cimetière.

Elles vous concernent peut-être ou l'un de vos proches.

Si l'une de ces informations vous interpelle, n'hésitez pas à venir en faire part au secrétariat de la Mairie de Ségur-Le-Château.

Nous comptons sur votre collaboration pour nous apporter des informations complémentaires.

D'ores et déjà les personnes ayant fait l'acquisition dans le cimetière d'une concession, pas encore occupée, doivent impérativement matérialiser l'emplacement par des petits piquets (hauteur maxi 30 cm) ou par un entourage et doivent en assurer l'entretien.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Ce qu'il faut savoir

⇒ NOUVEAU POUR LE PACS (pacte civil de solidarité)

A partir du 1^{er} novembre, l'enregistrement de la déclaration du pacte civil de solidarité (Pacs) sera transféré des tribunaux d'instance vers les mairies.

Les notaires gardent toutefois la compétence pour l'enregistrement des PACS.

⇒ NOUVEAU pour les cartes nationales d'identité : un nouveau dispositif d'enregistrement des

cartes nationales d'identité est mis en place depuis le mois de mars.

La mairie ne peut plus enregistrer les demandes de cartes nationales d'identité.

Les demandes de CNI devront être faites auprès des mairies équipées du dispositif biométrique.

Les mairies dotées des équipements nécessaires pour enregistrer les demandes de cartes nationales d'identité sont : Saint-Yrieix-la-Perche, Uzerche et Objat...

Bon à savoir :

- à la mairie d'Uzerche, l'établissement de la CNI se fait uniquement sur rendez-vous (05 55 73 17 00) sur les plages horaires suivantes :
les mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h, et le vendredi de 9h à 12h.
- à la mairie de Saint-Yrieix-la-Perche, l'établissement de la CNI se fait uniquement sur rendez-vous (05 55 08 88 88).

⇒ RAPPEL :

- PASSEPORTS : demande à faire auprès d'une mairie équipée du dispositif biométrique
- CARTES GRISES : uniquement sur internet (www.demarches.interieur.gouv.fr)
- PERMIS DE CONDUIRE : uniquement sur internet (www.demarches.interieur.gouv.fr)
- RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS : démarche à faire à la mairie du domicile
- AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE FRANÇAIS POUR LES MINEURS : formulaires et informations disponibles en mairie.

IMPÔTS

Taxes foncières 2017

Vous avez été informés individuellement de la correction survenue sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Le taux de 13,20 % a été calculé sur la base d'un montant à fiscaliser inexact, le taux corrigé est de 6,60 %.

Les personnes ayant réglé le montant de cette taxe figurant sur leur premier avis seront remboursées de la différence par l'Administration fiscale.

SUBVENTIONS ET COTISATIONS

Partenariat de la Caisse Régionale de Crédit Agricole



C'est en présence de Monsieur Benjamin BAYLET, Directeur d'Agence du Crédit Agricole de Lubersac et de certains membres du Conseil d'Administration, que Monsieur Claude DEMARTY, Président du Conseil d'Administration du Crédit Agricole, a remis à Monsieur Le Maire Pierre-Louis PUYGRENIER un chèque de 500 €, en partenariat pour l'achat du chapiteau.

Un grand merci pour ce don très apprécié.

Cotisations aux organismes

- **855 €** : « Les Plus Beaux Villages de France »
- **212,10 €** : « Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise »
- **160 €** : « La Route Richard Cœur de Lion »
- **113,97 €** : « Association des Maires de la Corrèze (ADM19) »
- **100 €** : « Association des Maires Ruraux de la Corrèze (AMR 19) »
- **177,65 €** : « Mission locale de l'Arrondissement de Brive »

DERNIERS ARRIVANTS 2016/2017

Bienvenue

C'est toujours un grand plaisir d'accueillir dans notre commune de nouveaux arrivants, propriétaires ou non et nous sommes d'autant plus heureux lorsque ceux-ci ont fait l'acquisition d'une maison ou d'une propriété, ils contribuent à la valorisation de notre village.

Pour certains c'est un retour aux sources, pour d'autres un nouveau lieu de résidence. Quoi qu'il en soit nous les remercions vivement d'avoir choisi Ségur-Le-Château et nous leur souhaitons la bienvenue dans ce village.

Nous avons accueilli :

M. et Mme KRISFALUSI à Las Gaulias
M. MEDINA Stevens et FAERBER Elora à Guimordie
M. et Mme TAN au Château Rocher
Mme CHARRIER Place Jean de L'Aigle
Mme BOUCHEREAU et M. PAUPE Ruelle Richard Cœur de Lion
Mme Marie TUDURI LECOMTE, rue du Sauvage
M. RENARD à la Borde

Communiqué

Fuel : commandes groupées

Nous vous rappelons que vous pouvez bénéficier de prix quantitatifs pour vos commandes de fuel. Il vous suffit d'appeler le numéro suivant :

06 71 14 86 00 (Tél du fournisseur habituel à Ségur).

Les commandes doivent être passées entre le 10 et le 15 des mois impairs : **JANVIER - MARS - MAI - JUILLET - SEPTEMBRE et NOVEMBRE.**

Réunion publique du samedi 4 novembre

Animée par **Astrid VERSPIEREN**
de 15h00 à 17h00 à la salle polyvalente.

**Présentation du projet alternatif du
paysage nourricier de Ségur.**

Cérémonie du 11 Novembre

Vous êtes toutes et tous invités à venir célébrer la cérémonie du 11 Novembre et à participer au vin d'honneur qui suivra. Les nouveaux arrivants sont particulièrement conviés à venir nous rejoindre, l'occasion pour eux et pour nous de faire connaissance.

A LOUER

2 logements communaux

2 appartements type F3 - **80 m²**

dont un entièrement refait à neuf.

Logement n° 1 : 470 € chauffage compris.

Logement n° 2 : 420 € chauffage non compris

Tél. Mairie de Ségur : 05 55 73 53 21.

SAISON ESTIVALE

Saison touristique 2017 à Ségur-Le-Château



Quelques chiffres de la saison 2017

Du 1^{er} mai au 17 septembre, 5 003 visiteurs ont été accueillis dans le Bureau d'Information Touristique de Ségur-le-Château (ouvert 7 jours/7, sauf en mai, de 10h à 13h et de 14h à 18h). A ce jour, la saison n'étant pas encore terminée, on observe une légère baisse de fréquentation par rapport à la saison touristique 2016 (environ 30 000 touristes pour la saison).

101 personnes ont participé aux visites guidées du village proposées chaque semaine jusqu'à la fin du mois de septembre.

52 personnes ont assisté à l'une des deux visites guidées nocturnes de l'été, autour d'une mise en lumière créée spécialement pour l'occasion par le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise avec le concours de l'Office de Tourisme.

Lors du week-end des Journées du Patrimoine et malgré les mauvaises conditions météorologiques, environ une cinquantaine de personnes ont suivi les visites programmées. L'itinéraire passait par le château et chacun a pu apprécier l'accueil chaleureux de Mme et M. LESSERE, neveux de la propriétaire.

Les nouveautés 2017

Les éditions et publications de cette année

Un nouveau plan de découverte de la cité par l'Office de Tourisme avec le concours de M. Dominique MONNERAUX (artiste peintre à La Meyze).

L'édition d'un nouveau document d'appel de Ségur à 5 000 exemplaires diffusés dans les bourses d'échanges de documents de Haute-Vienne, Corrèze et Dordogne (Parc Naturel Régional Périgord Limousin). Il vient en complément du « Guide Découverte du Pays de Saint-Yrieix 2017 » dont une vue de Ségur figure d'ailleurs en première page.

Plusieurs publications avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix sur le village : magazine « Sélection », « Sud-Ouest magazine » (supplément de l'été), carte « Escapades autour de la Dordogne »...

L'agencement au Bureau d'Information Touristique

- L'espace boutique a été développé avec la mise en place d'étagères et une smart TV installée pour diffuser au public des vidéos de Ségur en alternance avec un diaporama du territoire.

Un nouveau site web et parcours vidéo-guide Limousin

Le site Internet du territoire dédié au tourisme www.tourisme-saint-yrieix.com a été entièrement refondu, la notoriété de Ségur s'en trouve par là même renforcée. Responsive, c'est-à-dire adaptable pour tous supports numériques : smart phones et tablettes, il présente un contenu plus attractif, de nouvelles fonctionnalités et rubriques.

Un parcours multimédia « Vidéo-guide Limousin » de 11 étapes à travers le village a été récemment inauguré. Financé entièrement par la région Nouvelle-Aquitaine, il est le fruit d'un travail collaboratif avec « Les Amis de Ségur », la municipalité, le Pays d'Art et d'Histoire et l'Office de Tourisme et la précieuse collaboration de l'Historien Christian REMY.

Cet outil numérique retrace l'histoire de Ségur du X^e siècle jusqu'à nos jours au travers de vidéos, commentaires audios et images de synthèse du château et d'hôtels particuliers. L'application est téléchargeable gratuitement sur www.videoguidelimousin.fr via Google Play et Apple Store. Des tablettes sont également en location au Bureau d'Information Touristique.

Randonnées et visuels avenue du Château

Un état des lieux des sentiers de randonnées du village a été effectué au printemps par l'Office de Tourisme. L'entretien a été par la suite réalisé par les services de la Communauté de communes. Un projet de classement d'un des circuits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) de Corrèze est prévu pour 2018.

Dans le cadre de l'embellissement visuel du village, l'Office de Tourisme a collaboré à la mise en place de grands visuels apposés sur deux bâtiments de l'avenue du Château.

Nous restons à votre disposition pour vous accueillir et vous informer jusqu'au 15 octobre à Ségur puis à l'Office de Tourisme de Saint-Yrieix durant tout le reste de l'année.

**Bureau d'Information Touristique de Ségur-le-Château,
Place du champ de foire - 19230 Ségur-le-Château**

Renseignements au 05 55 73 39 92 ou auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Saint-Yrieix au 05 55 08 20 72 (hors période estivale).

SAISON ESTIVALE (suite)

Traditionnelle fête des Amis des Culs Noirs

Comme chaque année la fête des amis des culs noirs s'est déroulée sous un beau soleil le dimanche 6 août.

Fabienne THIBAUT marraine de l'association, était de nouveau parmi nous.

Raymonde CHAUFFAILLE ayant cédé sa place de la présidence, Fabienne THIBAUT a présenté le nouveau bureau. De ce fait, Raymonde CHAUFFAILLE est aujourd'hui Présidente d'Honneur de l'association.

Les membres du nouveau bureau :

Président : Bertrand REGAUDIE

Vice-Président : Roméo PORCHER

Secrétaire : Muriel DESMOULINS

Secrétaire adjointe : Danielle BEAUSSAVIE

Trésorière : Brigitte JARRY

Trésorière adjointe : Camille LEVEILLARD.

Nous remercions :

- Monsieur le Maire Pierre-Louis PUYGRENIER et les conseillers présents qui nous ont aidés et soutenus.
- Michel BORDE, Président des Marchés de Pays pour le prêt des tables et chaises.
- Alain TISSEUIL, Maire de Pompadour pour le parquet.
- L'Office de Tourisme pour l'accueil et les inscriptions.
- Le Conseil Départemental pour son soutien.
- Monsieur TALLET (boucher à Ladignac).

Nous disons également un grand merci :

- à nos veilleurs et cuiseurs de nuit autour de nos cochons à la broche et à la découpe... (dur travail de nuit et de journée) !
- à nos bénévoles, serveuses et serveurs, à tous ceux qui ont œuvré pour le montage et démontage du parquet, de la mise en place des tables et chaises au placement de nos convives, à ceux qui ont fait la circulation pour le parking...
- à toutes ces personnes y compris les membres de l'association sans lesquels l'évènement ne pourrait pas exister.
 - à nos amis Patrick ROYER et Roméo PORCHER pour la présentation de leurs cochons Cul noir, avec la participation de « Mademoiselle », porc cul noir de Roméo, (1^{er} prix au salon de l'agriculture 2017).

Cette année a été organisée une circulation à sens unique dans le village et un parking pour la sécurité et le bien-être de tous les participants et les habitants, car le stationnement habituel ne permettait pas aux secours d'intervenir rapidement en cas d'accidents sur le champ de foire et dans le village. Il va être étudié pour l'an prochain un système de navette.

Merci à tous ceux qui ont répondu présents (450 inscriptions) et qui ont fait confiance au nouveau bureau et à tous ses bénévoles.

Nous vous disons à l'année prochaine

Bertrand REGAUDIE

Marchés des producteurs de pays

Le plaisir de se retrouver autour d'un repas partagé clôture cette saison pour la 17^e année du marché de pays de Ségur.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles du plus petit (3 ans) au plus âgé (74 ans), ainsi que la Chambre d'agriculture qui ont permis, d'une part, le bon déroulement des 9 marchés, mais aussi de pouvoir faire profiter et découvrir les produits locaux de notre belle région ; le tout dans des ambiances musicales et conviviales animées par les différents groupes.

Cette année encore nous étions au rendez-vous des lundis soir de juillet et d'août.

Malgré la pluie qui a régulièrement accompagné ces soirées, nous avons connu une bonne fréquentation.

Un constat tout de même : baisse d'activité à la buvette compensée en partie par une meilleure maîtrise de la file d'attente légendaire aux frites, grâce à l'investissement de matériel.

L'expérience de l'année dernière a été renouvelée pour le marché du 14 août avec le tir d'un feu d'artifice offert par tous les commerçants de Ségur et nous-mêmes. A ce sujet ne manquez pas celui de l'année prochaine, une surprise vous attend.

Donc rendez-vous en 2018 pour une nouvelle saison !

Michel BORDES



SAISON ESTIVALE (suite)

Dimanche 25 juin : Après-midi festif

Nous pouvons l'avouer, nous partions un peu à l'aventure pour ce premier rendez-vous de la saison 2017. Mais, c'était sans compter sur les immenses talents que nous ont révélés les membres de l'ASCO, cette Association Sarladaise pour la défense de la Culture Occitane que nous avons eu la chance de convier pour cet après-midi de printemps. Venus en force et en famille, l'expression de leur savoir-faire nous est apparue comme une évidence à travers mille bouffées de gaieté et de bonne humeur. La troupe a fait preuve d'une incroyable vitalité en enchaînant chants et danses occitans entrecoupés de magnifiques morceaux de musique traditionnelle. Mus par cette énergie communicative, les spectateurs volontaires se sont vus entraînés pour quelques pas de danse. Tout le public conquis n'a eu qu'à cueillir de délicieux instants. Le soleil était au rendez-vous. Buvette et pâtisseries maisons furent appréciées lors de la courte pause. Dommage que les autochtones aient un peu boudé cette première rencontre.

Pierre DAVID

Du 23 au 30 juillet : Exposition « SÉGUR d'Autrefois »

Ségur à travers ses pierres ne vieillit pas. Mais comment y vivait-on autrefois ? Seuls quelques anciens encore présents peuvent y répondre. C'est le défi relevé par l'association « Les Amis de Ségur » en montant l'exposition « Ségur d' Autrefois ». Les investigations s'organisèrent. Les greniers furent explorés, remués, pillés, les albums de photos feuilletés, scrutés, les anciens questionnés et leurs anecdotes recueillies avec émotion et intérêt. L'exposition prit forme avec 4 thèmes : *La vie au quotidien*, *l'école*, *les grands événements familiaux* et *la vie aux champs*. **La vie au quotidien** se composait de la cuisine avec sa cheminée, ses ustensiles et ses recettes régionales ; d'une table d'hôte garnie de porcelaines de prestige ; d'une chambre avec une table de nuit et son vase du même nom, un lit d'enfant ; d'un coin toilette avec vasque, broc, etc... **L'école** secouait les mémoires avec son banc, ses encriers et ses plumes permettant de s'exercer sur un cahier, ses livres d'époque, ses cartes murales didactiques et le maître indiquant au tableau un exercice de calcul à faire et bien d'autres choses encore. **Les événements familiaux** revivaient à travers des photos et costumes. Pour finir, on se retrouvait à **travailler aux champs** avec faux, râteau à foin, fourche, etc. et l'on pouvait même faire sa lessive avec la planche à laver, la bassine et le bloc de savon.

Ce retour en arrière suscita un très vif intérêt avec une affluence qui incita à prolonger l'exposition de 3 jours car ne pouvant faire mieux. En 10 jours, pas moins de 560 personnes vinrent pour remonter dans le temps. Merci à tous ceux qui ont participé à cette belle aventure.

Pierre DAVID

Jeudi 3 août : Balade nocturne théâtralisée

Ségur, petit village du Royaume de France, en 1583... Le château n'a plus besoin d'être fort, le lierre et les fleurs d'été poussent sur les murailles. La vie s'écoule paisiblement pour Charles et Maxime, les enfants du vicomte, qui chassent, dansent et courtisent les femmes jusqu'au jour où tout bascule... « Le champ des lames brisées », grande quête théâtrale dans les rues du village, riche en rebondissements, avec des personnages hauts en couleur, nous a été présentée et magistralement interprétée par la troupe de jeunes artistes comédiens de la Compagnie du « Sûr Saut ». Une nouvelle fois, nous avons assisté à une démonstration de talents. 110 personnes étaient présentes à cette soirée. Captivé et au coude à coude, tout ce petit monde a déambulé dans rues et ruelles du village à la poursuite de l'histoire...

Nous ne pouvons que vous donner rendez-vous pour l'année prochaine.



SAISON ESTIVALE (suite)

Vide-grenier

Le dimanche 13 août et pour la 13^e année, le champ de foire a accueilli le traditionnel vide-grenier organisé par « Les Amis de Ségur ». Comme les années précédentes, nombreux ont été les candidats qu'il a fallu refuser faute de place. Plus d'une soixantaine d'exposants ont étalé leurs richesses pour la plus grande joie d'un public nombreux. Dès l'ouverture et tout au long de la journée, jusque tard dans l'après-midi, curieux et amateurs sont venus chiner en quête de l'objet rare ou en recherche d'insolite. Le peu de stands de fripes rend cette manifestation attractive et de qualité. Beaucoup de visiteurs sont repartis les bras chargés de trésors insoupçonnés. L'ombre des platanes, la rivière proche, la buvette très fréquentée concourent à créer une ambiance bon enfant et chaleureuse.

Nous devons l'avouer, les conditions climatiques, plutôt favorables cette année, ont largement contribué à la réussite de cette journée appréciée de tous.



Néanmoins, celle-ci fut « émaillée » d'un accident cardiaque majeur, rapidement et spontanément pris en charge par un petit groupe de bénévoles qualifiés qui a su faire le nécessaire et prodiguer les premiers soins avant l'arrivée des secours. La victime était le conjoint d'une exposante. Evacué sur Limoges par hélicoptère il a pu être ainsi tiré d'affaire. Merci à tous les intervenants dont l'action a, sans aucun doute, sauvé la vie de cette personne qui va beaucoup mieux aujourd'hui.

Une nouvelle fois, bon nombre de participants à ce vide-greniers-brocante se sont promis de revenir l'année prochaine... Tous reconnaissant la qualité et la richesse de la manifestation. Les restaurateurs, eux-mêmes parfois débordés, apprécient cette effervescence. Merci à tous ceux qui contribuent à faire de cette journée une réussite. Rendez-vous en 2018.

Pierre DAVID



Les peintres dans la rue : Vendredi 18 août

Les artistes peintres vous diront : « Ségur est magique, la lumière y est favorable, les vieilles pierres nous parlent et nous inspirent... ». Alors, pourquoi les priver d'un tel bonheur. C'est pourquoi « Les Amis de Ségur » perdurent dans l'organisation d'une journée des peintres avec un concours accessible à tous, petits et grands. C'est le vendredi 18 août que s'est déroulée la 17^e journée des peintres dans la rue. Pourquoi le choix du vendredi qui empêche les uns de venir en spectateur et les autres de participer au concours ? Il se trouve que ce concours s'inscrit aujourd'hui dans un circuit, très prisé des artistes peintres, incluant Ségur, Tourtoirac et Périgueux. En effet, durant ces 3 journées figées depuis quelques années déjà, les 3 concours consécutifs leur permettent de jouter avec un pinceau et tout changement nous priverait de la présence de bon nombre d'entre eux. Entrant dans ce cycle, certains n'hésitent pas à s'installer la veille sur le champ de foire dans un camping-car, voire même dans une camionnette aménagée ou à dormir dans leur voiture. Cela témoigne d'un vif intérêt pour le concours de Ségur.

Ce matin-là, le soleil se faisait hésitant et, malgré tout, 18 adultes et un enfant se sont calés dans les starting block de leur boîte de couleurs, les pinceaux en avant. Le résultat a été époustoufflant. Même l'enfant a été talentueux et a bien mérité son « premier prix ».

Le jury, constitué de 5 personnes de qualité, a sélectionné 10 œuvres comme le prévoyait le règlement. Les trois premiers artistes ont reçu chacun un chèque, puis les 7 suivants un lot en fonction de leur rang. Tous les concurrents ont été dotés. Cette année, pendant la délibération et pour faire patienter le public, une petite collation a été offerte à laquelle visiteurs et artistes ont été sensibles. La pluie s'est faite un peu plus discrète que l'an passé et les enchères ont parfaitement fonctionné voire même, parfois, se sont « envolées ». Plusieurs réalisations de la journée ont été très bien vendues.

Cette manifestation, bien ancrée dans les animations étésiennes a, aujourd'hui, pris de la hauteur. Ségur, source d'inspiration, doit rester dans la lumière.

Pierre DAVID

VIE ASSOCIATIVE

Chasse 2017 : Une saison bien commencée

La Société de chasse de Ségur-le-Château a fait son assemblée générale le 25 août 2017, au cours de laquelle les sujets suivants ont été traités :

Renouvellement du bureau :

- prix des cartes de chasse pour la saison 2017/2018 ;
- lâcher de gibiers pour la saison 2017/2018 ;
- règles de sécurité.

Le prix des cartes reste inchangé : 40 € pour l'année et 10 € pour la journée.

Il a été procédé à un lâcher de 40 faisans à l'ouverture.

Le plan de chasse pour la saison 2017/2018 est de :

- 18 bracelets pour les chevreuils
- 2 bracelets pour le gros gibier (cerf).

La Société de chasse a réalisé son repas de chasse le 29 septembre 2017 avec succès, durant lequel 80 convives sont venus déguster les très bons plats cuisinés par Michel CELERIER avec le sanglier et le cerf fournis par les chasseurs.

Le service a été réalisé par les chasseurs qui s'en sont sortis avec succès.

Dimanche 8 octobre 2017, un sanglier de 95 kg a été tué. Par conséquent, le repas de l'année prochaine est assuré !

Les chasseurs seront très heureux de vous accueillir nombreux à leur prochain repas.



Franck CHAUFFAILLE

Président et les chasseurs

CULTURE ET LOISIRS

Danses en ligne

Venez vous entraîner à la danse en ligne les vendredis à 20h15 à la salle polyvalente de Ségur-Le-Château avec l'Association « Golden Phoenix ».
Présidente : Bénédicte BECKER.

Participez aux danses en lignes (Madison, Valse, Rock, Tcha Tcha...), adaptées à tout public, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Rendez-vous directement à la salle. Participation : 10 € par mois.



JOURNEES DU PATRIMOINE

***Visite du village et visite virtuelle avec le nouveau vidéo-guide :
Reconstitution du Château en 3D tel qu'il était au XIII^e siècle.***

Les journées du Patrimoine ont été l'occasion de découvrir le nouveau vidéo-guide dans la cave voûtée du Château de Ségur où les visiteurs ont été chaleureusement accueillis par Monsieur et Madame LESSERE. Benoît ROLAND (Office de Tourisme de Ségur) a poursuivi la visite et fait découvrir les nombreuses demeures classées des XV^e et XVI^e siècles ainsi que les Vestiges du château inscrit et classé aux Monuments historiques.

Grâce au nouveau vidéo-guide sur www.videoguidelimousin.fr et sur l'application mobile gratuite, retrouvez l'ensemble des parcours existants.



OPERATION DE REHABILITATION DU CIMETIERE COMMUNAL

Les habitants de SÉGUR-LE-CHÂTEAU le savent bien, l'aspect du cimetière, en particulier dans certains secteurs anciens, n'est pas aussi satisfaisant que l'on pourrait légitimement le souhaiter.

L'équipe municipale, parfaitement consciente de cette situation, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème.

Cela étant, il faut savoir que l'amélioration de l'aspect d'un cimetière n'est pas une mince affaire, et ne pourra se régler qu'au prix d'un protocole étalé sur plusieurs années...

Pour comprendre la procédure à mettre en place il faut apprécier une des particularités de ce site, qui est une étroite imbrication entre le terrain communal et le terrain concédé (*c'est à dire sur lequel un droit de jouissance privé a été accordé pour une certaine durée*).

En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants droit.

Bien évidemment, cela devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant droit connu.

A partir de là, face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifiés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement, et sont assaillis par les lichens, ronces ou autres herbes folles.

Pour autant, les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en termes d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (*sauf en cas de péril constaté*).

Voilà le problème auquel nous sommes confrontés dans le cimetière communal : des concessions visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec les familles.

En fait, la solution consiste pour les communes à mettre en œuvre la procédure de reprise légalement prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 2223-4, L2223-17 et 18 ; R2223-12 et suivants).



Le 9 octobre 2017

Monsieur Pierre-Louis PUYGRENIER
Maire
Mairie
19230 Ségur-le-Château

Objet : réexpertise village parmi *Les Plus Beaux Villages de France*®

Monsieur le Maire, cher collègue,

La Commission Qualité de l'Association Des Plus Beaux Villages de France s'est tenue les 29 et 30 septembre 2017 à Rochefort-en-Terre (Morbihan) et a pris la décision de :
confirmer le Classement de **Ségur-le-Château** parmi *Les Plus Beaux Villages de France*®,
assorti toutefois des **réserves** suivantes :

BÂTI:

- Développer l'intérêt de la découverte du village par un traitement esthétique exemplaire du bâti (façades et clôtures) mettant ainsi en valeur les caractéristiques patrimoniales et les détails d'architecture. Les réhabilitations doivent être réalisées avec exigence, selon les " règles de l'art ", définies par la ZPPAUP.

A titres d'exemples :

- conserver et restaurer les éléments de maçonnerie traditionnelle (linteaux, appuis, chaînes d'angle, pierres d'encadrement, éléments de ferronnerie/zinguerie...),
- conserver et mettre en valeur les éléments de décor des façades (les modénatures) : bandeaux, corniches, frontons, encadrements de baies, médaillons, frises...,
- restituer autant que possible les percements anciens à l'occasion de travaux dans les bâtiments dont les percements d'origine ont été modifiés (respect des ordonnancements et rythmes des façades),
- réhabiliter les façades avec des enduits/mortiers traditionnels/souples (chaux naturelle, sables locaux de granulométrie variable). Eviter toute " intervention pastiche » : enduits en surépaisseur, enduits fantaisistes ou exagérant un motif décoratif. Proscrire les enduits « prêts à l'emploi » et leurs " finitions rigides » : grattées, écrasées, grésées, ribbées, ...
- peindre les menuiseries bois et leurs éléments de quincaillerie selon un nuancier de couleurs cohérent,
- restaurer les menuiseries anciennes en bois, proscrire autant que possible les menuiseries PVC y compris " imitation bois ", (fenêtres, contrevents, portes d'entrée, portes de garage).

.../...

ESPACES PUBLICS :

- Poursuivre le traitement des espaces publics en privilégiant sobriété et simplicité,
- Rechercher prioritairement le confort d'utilisation des rues/ruelles du bourg afin de faciliter les déplacements quotidiens des habitants et ainsi favoriser le maintien d'une population permanente,
- Faire preuve d'une grande vigilance lors de toute nouvelle intervention afin d'éviter tout aménagement « trop riche », « trop sophistiqué » • « trop ostentatoire »,
- Utiliser les pierres avec mesure et faire preuve d'une grande vigilance sur leurs caractéristiques et leurs finitions qui peuvent avoir de fortes répercussions négatives sur la perception et la praticabilité d'un espace public. Proscrire notamment les pierres au calibrage trop uniforme et privilégier des calepinages simples,
- Ne pas vouloir intervenir à tout prix : un " asphalte patiné ,, et une végétalisation ponctuelle en pieds de murs sont tout à fait acceptables au sein d'un *Plus Beau Village de France*. Il convient simplement de les entretenir,
- Veiller à ne pas venir encombrer/complexifier l'espace public, réduire au maximum tout élément d'aménagement concourant à générer une ambiance routière et/ou exagérément urbaine (éléments de mobilier urbain, fleurissement hors-sol avec des bacs/jardinières, marquages au sol, signalétiques multiples et surdimensionnées, bordures diverses, éclairage public sur mâts, ...).

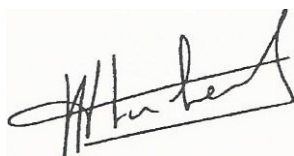
COUVERT VÉGÉTAL :

- Maîtriser le développement de certains arbres dont les ports tendent notamment à réduire la perception des vestiges du château et nuisent ainsi à la qualité de découverte du village. Si certains espaces nécessitent d'être arborés comme les aires de stationnement afin de faciliter leur insertion paysagère, d'autres espaces doivent au contraire rester à découvert afin de pouvoir profiter de la silhouette du village et donner à voir l'ensemble de l'élévation du village (Rivière Auvezère + village + vestiges ensemble castral).

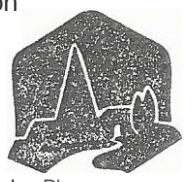
Dans l'objectif de conserver le bénéfice du label lors de la prochaine réexpertise devant intervenir dans un délai d'environ 6 ans, nous tenons ici à vous rappeler l'importance d'œuvrer à la levée progressive de ces réserves.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Maire et cher collègue, nos cordiales salutations.

Le Président de l'Association



Maurice CHABERT



Les Plus
Beaux Villages
de France*

Le Président de la Commission Qualité



Alain DI STEFAMO Plus
Beaux Villages
de France*

En résumé, il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. Au terme d'une durée comprise entre 3 et 4 ans, la commune pourra reprendre les terrains.

En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés seront consultables en Mairie, en Préfecture et Sous-Préfecture, de manière à ce que tout ayant-droit éventuel puisse être informé.

Les sépultures concernées seront également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester.

Ainsi, durant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

Bien entendu, les travaux à effectuer pourront être un nettoyage approfondi ou une réelle réparation de nature à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture ; un simple fleurissement à la Toussaint sur un monument en état délabré, ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.

Votre équipe municipale est donc bien consciente qu'une action dans le cimetière est indispensable mais, par la même, cette action doit respecter scrupuleusement la législation en vigueur et se dérouler dans la plus grande transparence et la plus grande neutralité.

C'est pourquoi, afin de garantir l'impartialité et la nécessaire précision juridique des différentes actions, la municipalité sera assistée tout au long de la procédure de reprise par un cabinet spécialisé en matière de restructuration de cimetières : le Groupe ELABOR « Cimetières de France ».

Nous aurons bien sûr l'occasion durant ces trois prochaines années de revenir sur ce sujet pour vous tenir informés mais nous souhaitons que l'ensemble des habitants participe activement à cette mission en diffusant ces informations auprès de proches ou de familles ayant déménagé, de façon à ce que tous les ayants-cause concernés puissent prendre leurs dispositions.

C'est à notre avis un élément humain fondamental pour la réussite et l'efficacité de cette opération, et pour que nous puissions retrouver, à l'horizon 2021-2022, un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site pour notre commune.

« La municipalité »